



VILLE DE BATHURST
SÉANCE DE TRAVAIL
PROCÈS-VERBAL

le 29 octobre 2025
18 h 00
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présences

K. Chamberlain, mairesse
D. Knowles, maire adjoint
P. Anderson, conseillère
D. Branch, conseiller
R. Hondas, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, conseiller

Absent

S. Brunet, conseiller

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
A. Parker, greffière municipale
M. Abernethy, ingénieur municipal
L. Foulem, directeur des communications
corporatives
S. Gauvin, trésorière
M. A. LaPlante, directeur municipal adjoint
C. Legacy, directeur du développement
économique
D. McLaughlin, agent d'aménagement
S. Morton, directrice des ressources humaines
J-P. Oudin, directeur exécutif des services
d'incendie
N. R. Rabé Harou, urbaniste junior
C. Roy, administratrice exécutive
G. Theriault, chef de police
R. Wilbur, directeur des parcs, du service des
loisirs et du tourisme
M-E. Désilets, trésorière adjointe

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. FINANCES

2.1 Budget de fonds de fonctionnement général

La trésorière municipale présente le projet de budget du Fonds de fonctionnement général, lequel est aligné sur le plan stratégique de la Ville.

Un exercice de revitalisation de la marque a été complété en 2025. La prochaine étape consistera à installer de nouvelles enseignes de bienvenue dans le cadre de cette stratégie. Le coût total prévu pour le déploiement de l'image de marque est de 150 000 \$, ce qui représente une augmentation réelle de seulement 61 000 \$ au budget.

Les Services communs incluront les coûts liés à la cérémonie d'assermentation du nouveau conseil à la suite des élections de 2026, ainsi que les initiatives de formation et de développement pour l'ensemble de l'organisation.

Pour ce qui est des subventions, plusieurs subventions récurrentes prendront fin en 2026. Le montant total discrétionnaire disponible pour le conseil s'élève à 165 000 \$, auquel s'ajoutent 87 000 \$ en subventions touristiques et 45 000 \$ réservés à North Tetagouche. À ce jour, 88 250 \$ ont déjà été engagés. Le conseil désire maintenir les niveaux de subventions pour 2026.

Dans les services récréatifs et culturels, une augmentation est observée en raison de l'achat de la piscine; toutefois, cette dépense n'est plus compensée par une subvention.

Le conseil choisi de ne pas demander au personnel de réduire leurs budgets proposés et a approuvé l'utilisation de 150 000 \$ provenant de la réserve afin d'équilibrer le budget.

2.2 Budget de fonds d'immobilisations général

La trésorière municipale explique que les décisions prises dans le cadre du Fonds d'immobilisations général peuvent avoir une incidence sur les chiffres du Fonds de fonctionnement général. Le budget de 2026 est aligné sur le Plan stratégique, ce qui permet d'assurer que les fonds sont affectés aux bons services et aux bonnes catégories. Par exemple, les honoraires de consultants ont toujours été inclus dans les budgets des années précédentes; la différence maintenant est qu'ils sont harmonisés avec les priorités identifiées dans le Plan stratégique.

Lors de la dernière rencontre, nous avons noté qu'il y avait 1,6 million de dollars en liquidités disponibles, en plus de l'excédent de 2024. Le plan prévoyait un emprunt de 400 000 \$ et l'application du Fonds provincial de renouvellement des immobilisations de 744 000 \$. Cela constituait la base du budget d'immobilisations.

Pour équilibrer le reste du budget, il est convenu d'utiliser le Fonds du tourisme pour financer le monument McFlurry et la toiture de l'édifice Waterfront. De plus, nous discutons de l'utilisation de 296 000 \$ provenant des réserves pour combler l'écart restant. Si les résultats d'appels d'offres sont inférieurs aux estimations, il se pourrait que nous n'ayons pas à utiliser cette portion de la réserve, mais elle demeurerait disponible au besoin. Le budget d'immobilisations total s'élève ainsi à 3 190 000 \$.

Les projections trimestrielles publiées aujourd'hui indiquent un excédent prévu pour 2025. Cela pourrait permettre un transfert pouvant atteindre 600 000 \$ aux réserves pour 2026, ce qui réduirait ou éliminerait la nécessité de puiser dans les réserves comme prévu initialement. Les projections du troisième trimestre pour le Fonds touristique montrent un solde d'un peu plus de 100 000 \$ pour 2025.

Selon l'orientation donnée par le conseil lors de la séance du 14 octobre, le solde restant du Fonds du tourisme — soit environ 100 000 \$ — pourrait être transféré immédiatement au budget

d'immobilisations, avec l'approbation du conseil, et utilisé pour financer le monument McFlurry. Cela retirerait cette dépense du budget de 2026. Le financement initialement prévu pour le monument en 2026 pourrait plutôt être réaffecté à la toiture du Centre aquatique. Il a été mentionné qu'un remplacement complet de la toiture serait préférable à des réparations ponctuelles. Avec les 100 000 \$ déjà réservés, et si le financement de la SDC à hauteur de 40 % est approuvé, le solde restant à couvrir serait d'environ 40 000 \$.

Il est également noté que Daniel Drive, estimée à 225 000 \$, ainsi que la portion restante de Ryan Road — entre la nouvelle section et la rue Sainte-Anne — pourraient être financées à même les fonds qui devaient initialement être versés aux réserves l'an prochain. En réaffectant ces fonds, il serait possible d'ajouter la dernière portion de Ryan Road pour un montant additionnel de 225 000 \$. Ainsi, pour environ 500 000 \$, l'ensemble du projet sur Ryan Road ainsi que Daniel Drive pourraient être complétés.

Dans cette approche révisée, au lieu d'utiliser les fonds prévus à même les réserves de 2026, seuls 561 000 \$ provenant de l'excédent transféré aux réserves cette année seraient nécessaires pour combler l'écart.

Aucune objection est soulevée à l'égard des recommandations proposées.

2.3 Tarifs des services publics

Il n'y a pas d'autres questions ou commentaires depuis la discussion lors de la séance de travail du 14 octobre.

2.4 Budget de fonds de fonctionnement d'utilités

Il n'y a pas d'autres questions ou commentaires depuis la discussion lors de la séance de travail du 14 octobre.

2.5 Budget de fonds d'immobilisation d'utilités

Il n'y a pas d'autres questions ou commentaires depuis la discussion lors de la séance de travail du 14 octobre.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 53.

Amy-Lynn Parker, GREFFIÈRE MUNICIPALE